

AIDES À LA RECHERCHE PAR ÉQUIPE 2018 – CARDIOPATHIES DE L'ENFANT

**20
000
euros TTC
maximum**

Object

L'aide à la recherche par équipe est une subvention collective destinée à l'achat d'équipements ou au financement des frais de fonctionnement nécessaires à la bonne marche du projet.

Ces aides à la recherche par équipe seront attribuées à des cliniciens, au profit de l'équipe de recherche à laquelle ils sont rattachés.

La décision de la commission scientifique sera notifiée en septembre 2018.

Utilisation de l'aide

Les matériels acquis avec l'aide de la Fédération française de cardiologie restent la propriété de l'utilisateur qui a sollicité ces matériels.

Dossier

À télécharger sur www.fedecardio.org et à renvoyer impérativement à la Fédération française de cardiologie avant le **30 juin 2018**, par voie électronique, en un seul fichier (pdf) adressé à : tonine.bellini@fedecardio.org

Contact

Tonine BELLINI - Tél. : (33) 01 44 90 83 87
Les dossiers incomplets ou qui ne respectent pas les règles ne seront pas pris en considération.

La décision de la commission scientifique sera notifiée en septembre 2018.



1^{ère} association de lutte
contre les maladies cardio-vasculaires